

Montmorency, le 7/ 12/ 2025, Salle AUBRAC

Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778)

Brève approche de l'homme et de l'œuvre

Quand on songe à Rousseau, un premier mouvement faisant suite à nos souvenirs de la Révolution française nous pousse à l'associer à la figure de Robespierre ; si l'on veut bien se détacher du poids des images que cet acteur de la Terreur peut évoquer, on soutiendra simplement que Rousseau a évidemment marqué son siècle et que sa pensée a compté dans l'agonie de l'Ancien Régime. Goethe, à sa façon, a su prendre la hauteur qui convient, en nous laissant cette célèbre formule : « Avec Voltaire, c'est un monde qui finit, avec Rousseau, c'est un monde qui commence. »

Quelle originalité lui prêter ? Sans doute en soulignant la méthode qui est sienne, laquelle plie la structure de son œuvre à l'intériorisation des thèmes développés ; en d'autres termes, c'est l'influence de l'affectivité sur sa pensée qui caractérise son cheminement intellectuel. Rousseau est le type même du penseur "passionné" qui écrit pour se justifier : l'*existant* est toujours sous sa pensée. Un autre trait de l'originalité de notre auteur est dans la tension même qui traverse toute son œuvre, tension procédant des deux efforts opposés qu'on y décèle. D'une part il s'efforce de *déculpabiliser* l'homme en l'émancipant de sa prétendue chute originelle, affichant par là son ambition de laïcisation de la condition humaine ; aussi tous nos maux ont-ils des causes non divines et rien n'exclut que l'on puisse tenir notre condition pour perfectible. D'autre part, l'œuvre du philosophe tend à se condenser sur une volonté de se *culpabiliser*, en particulier dans ses *Confessions*, trait qui s'allie à un sentiment de persécution qui ne cessera d'assombrir son destin. Dès lors l'édifice rousseauiste peut donner l'impression d'être comme en équilibre instable et difficilement intelligible.

[Le contexte politique, économique et intellectuel]

Comprendre Rousseau, c'est déjà l'inscrire dans une époque en prenant soin de dépeindre quelque peu à la fois les climats politico-économique et intellectuel qui la caractérisent. Tout au long du XVIII^e siècle, les difficultés politiques et économiques pèsent sur les nations européennes et plus particulièrement sur la France. La Régence de Philippe d'Orléans (1715-1723), neveu de Louis XIV, ne fut

pas brillante ; à sa suite, le jeune Louis XV a vite déçu. Enclin à apprécier le beau sexe, Louis XV se lie à bon nombre de voluptueuses créatures exerçant une réelle influence sur les affaires de l'État, au point qu'on parlera d'un « gouvernement des favorites » (Mme du Barry, Mme de Pompadour, etc.). La chute du duc de Choiseul, ministre d'État de 1758 à 1770, ne contribue pas à améliorer la situation économique du pays, en vérité désastreuse depuis la fin du règne de Louis XIV ; à ce propos, on peut rappeler à quel point la conscience de l'état calamiteux de l'économie précède largement le règne de Louis XV, ainsi, Pierre de Boisguilbert (1646-1714), écrivain passionné par les questions économiques avait tenté, dès 1697, d'inciter (en vain) la monarchie à changer radicalement sa politique fiscale en préconisant l'impôt sur le revenu et une tout autre mise en valeur des terres ; il conclut son Mémoire "*Moyens d'augmenter considérablement les revenus de la couronne...*" sur l'idée d'une société malheureusement exposée à la sous-consommation (thèse bientôt reprise par les physiocrates). Vauban lui-même s'est efforcé en cette même époque d'analyser la situation du tiers-état en insistant sur la misère de plus en plus grande des campagnes, misère source d'un mécontentement attisé par le bas clergé. A sa façon, le surprenant *Testament du curé Meslier* l'atteste, testament polémique d'un prêtre athée, texte mis en évidence par Voltaire et connu de Rousseau par l'intermédiaire de Diderot ; on y perçoit toute une rancœur à l'endroit du catholicisme qui tolère l'inégalité, qui a laissé faire des massacres. La religion y est présentée comme une imposture qui a son pendant politique dans l'imposture des gouvernants. Le bas clergé jouera un rôle important dans la rédaction des cahiers de doléances, accompagnant le mécontentement des pauvres, dénonçant les privilèges de la noblesse, étant lui-même victime d'une grande incertitude financière.

En ce qui concerne le climat intellectuel, chacun sait à quel point le XVIII^e est riche d'une myriade de grands esprits. La plupart doivent d'abord beaucoup à Bayle et à son célèbre dictionnaire, c'est le cas de Leibniz (1646-1716) –qui rédigea les § 59/60 de sa *Monadologie* en s'inspirant de l'article *Rorarius* du dictionnaire de Bayle–. Quel esprit un tel ouvrage insuffle-t-il à l'aube du XVIII^e siècle ? Sans doute, un esprit qui s'attache à la relativité par opposition à la vénération de l'absolu et de la continuité chère au siècle précédent : parmi maints auteurs, Swift et ses *Voyages extraordinaires* (1721), Montesquieu et ses *Lettres persanes* (1721) vont contribuer à cette prise de conscience ; c'est une nouvelle vision de l'histoire et des mœurs qui s'apprête à sourdre. La « différence » tend à l'emporter sur le « même » ; Buffon et Diderot sauront le souligner. Si la nature est toujours sollicitée comme un paradigme qui s'impose de soi, on l'émancipe des défauts éternels auxquels les

moralistes du Grand Siècle la subordonnaient. Même si l'on se montre sensible aux différences, la nature gagne en universalité : les différences sont accidentelles, une même nature humaine doit être promue. Un parti pris optimiste se dessine : il est légitime de postuler que l'avenir sera meilleur que le présent. Rien n'est à jamais figé, la foi en l'avenir doit être proclamée, elle s'actualise dans la conviction d'un progrès conduisant au bonheur ; il faut affirmer un « droit au bonheur » , voire un devoir d'être heureux qui ne peut qu'être profitable moralement à tout le corps social, thèse chère à Diderot qui écrira : il y a un devoir « de se rendre heureux d'où dérive la nécessité de contribuer au bonheur des autres, ou en d'autres termes d'être vertueux ». Une telle formule est révélatrice d'une aspiration à une morale naturelle se substituant à la morale religieuse, d'où une réhabilitation de notre nature sensible, de la quête du plaisir, etc. Cette morale naturelle peut tendre à un épanouissement que pourrait accentuer une véritable religion naturelle : Hume tente d'en établir les principes dans ses *Dialogues sur la religion naturelle* ainsi que Rousseau dans sa *Profession de foi du Vicaire Savoyard*. Le déisme entendu comme « religion de la providence » séduit les esprits. Cependant, cet attachement à la providence se trouve malmené par l'effroyable désastre de Lisbonne, le 1^{er} novembre 1755 constituant un point d'achoppement pour bon nombre de penseurs ; aussi Voltaire est-il tenté par l'athéisme et Rousseau est scandalisé qu'on puisse, comme Leibniz, accepter l'idée d'une coexistence de Dieu et d'un mal nécessaire : si le tremblement de terre de Lisbonne fut si dévastateur, c'est parce que, selon lui, les hommes se sont éloignés à l'excès d'une vie naturelle et se sont donc exposés eux-mêmes à leur propre malheur par la vulnérabilité de leur habitat urbain. C'est dans un climat où continue de régner un pouvoir politique épaulé par l'Église que les philosophes des Lumières s'expriment sur toutes ces questions concernant le sacré ; enclins à promouvoir la tolérance, ils se heurtent à une monarchie maniant volontiers la répression : la religion naturelle de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* provoque la colère de la Sorbonne et du parlement de Paris, aussi, le 9 juin 1762, l'*Emile* est-il condamné à « être brûlé et lacéré par l'exécuteur de la Haute-Justice », le petit Conseil de Genève prend la même décision... Au Portugal, on brûle des hommes, ce fut le cas d'Antonio José da Silva (exécuté en 1739), dramaturge et auteur d'écrits politiques dénoncés par l'Inquisition.

Ces quelques rappels permettent d'approcher ce siècle dans lequel Jean-Jacques Rousseau a vécu et inscrit toute la puissance de sa pensée dans les œuvres qui firent sa gloire et, sans doute, en partie son malheur.

[ROUSSEAU : éléments biographiques et bibliographiques]

[*Enfance*] Jean-Jacques Rousseau est né le 28 juin 1712 à Genève. Il perd sa mère quelques jours après sa naissance, va donc devoir vivre avec un père qui, semble-t-il, lui reprochera la mort prématurée de son épouse. Ce reproche a vraisemblablement développé chez le jeune Jean-Jacques un sentiment de culpabilité ; en effet il n'est facile pour un enfant d'être tenu pour la cause du trépas de sa génitrice. Bon nombre de biographes verront là la source des inhibitions sociales du philosophe. Il développe aux côtés d'un père fantasque son goût de la rêverie et s'adonne à la lecture de nombreux romans, lit aussi bien Plutarque (*La vie des hommes illustres*) que les oraisons de Bossuet. Dans sa huitième année, il est placé, par l'entremise d'un oncle, en pension chez le pasteur Lambercier à Bossey, non loin de Genève en compagnie de la fille de celui-ci. Durant ces deux années chez le pasteur Lambercier, deux épisodes vont lui révéler la différence entre l'être et le paraître et le pousser à interroger le mal et l'injustice. Un premier épisode, dit de « la fessée », lui apprend qu'on peut éprouver du plaisir alors même qu'il procède d'un châtiment généralement redouté ; cette fessée lui fut donnée de la main de mademoiselle Lambercier, laquelle contribua, bien malgré elle, à susciter les agréments d'une sensualité jusqu'alors méconnue. Une autre péripétie vient affecter le séjour à Bossey, c'est l'affaire du « peigne cassé », peigne auquel il n'a nullement touché et dont on l'accuse d'avoir brisé les dents ; à cette occasion, il découvre l'injustice, et donc, qu'on peut être puni bien que l'on soit innocent : « Ce premier sentiment de la violence et de l'injustice est resté si profondément gravé dans mon âme que toutes les idées qui s'y rapportent me rendent ma première émotion... », écrit-il dans *Les Confessions*. Au demeurant, on ne se construit pas sans contradiction ; aussi, lorsqu'à seize ans il sera employé à Turin comme laquais chez Madame de Vercellis, Jean-Jacques, coupable du vol d'un ruban, mentira, accusant la jeune cuisinière Marion ; hanté par le remords (Marion et lui seront chassés), il prendra conscience qu'au bout du compte on est surtout jugé sur les apparences.

[*L'adolescent et le jeune adulte*] Placé à Genève chez un greffier, puis chez un maître graveur d'une sévérité excessive, le jeune adolescent décide le 14 mars 1728 de fuir sa ville natale ; décision qui paraît d'autant plus justifiée que les portes de la ville, en ce soir du 14 mars, sont fermées. Après quelques journées de vagabondage, il trouve refuge chez un prêtre qui l'envoie chez une femme récemment convertie au catholicisme, Françoise-Louise de Warens, baronne chargée elle-même d'accompagner des personnes désireuses de se tourner vers le catholicisme. Auprès de Mme de Warens, Rousseau découvre un petit cercle où s'affiche quelque peu le

goût des mondanités. Après un bref emploi à Turin (qui tourne au fiasco –épisode du ruban volé–) et d'autres mésaventures, il fera plusieurs séjours aux Charmettes (de 1731 à 1739), demeure de Mme de Warens situées sur les hauteurs de Chambéry, il y sera heureux comme le soulignent ce passages des *Réveries du promeneur solitaire* : « J'engageai Maman à vivre à la campagne. Une maison isolée au penchant d'un vallon fut notre asile, et c'est là que dans l'espace de quatre ou cinq ans, j'ai joui d'un siècle de vie et de bonheur pur et plein... »; Mme de Warens, que le jeune homme appelle « Maman », fut cependant son initiatrice dans la construction de sa personnalité amoureuse.

Au terme de cette période plutôt idyllique –quoi qu'il en soit des liaisons qui enrichissent le paysage amoureux de « Maman » –, Rousseau se rend en 1740 à Lyon pour exercer un emploi de précepteur dans une famille jouissant d'une réelle notoriété littéraire, la famille de Mably, celle d'où est issu l'abbé de Mably (philosophe très sévère à l'endroit de la monarchie), lui-même frère de Condillac. Aiguillonné par sa fonction de précepteur, Rousseau rédige un *Mémoire présenté à Monsieur de Mably pour l'éducation de Monsieur son fils*, première expression, bien avant *L'Émile*, de son attention portée à la pédagogie. En 1742, après quelques attermoissements, il fait le choix de rejoindre Paris, la ville où faire valoir pleinement ses aptitudes. Présenté à Réaumur (physicien, mathématicien) grâce à une lettre de recommandation, il approche l'Académie des sciences afin de lui soumettre un traité exposant une nouvelle méthode de notation musicale ; l'Académie ne l'approuvera pas. Persuadé du bien-fondé de son projet, Rousseau s'obstinera, il rédige et publie en 1743 une *Dissertation sur la musique moderne* qui ne lui vaut que quelques encouragements mais nul succès véritable. Vivant de leçons de musique, il s'efforce de trouver l'appui de femmes qui comptent dans la vie mondaine et littéraire de la capitale ; ayant pu s'introduire dans le salon de Madame Dupin, celle-ci lui propose quelque temps de prendre soin de l'éducation de son fils. C'est pendant cette période qu'il fit la connaissance de Diderot, mû comme lui, par la conquête de la gloire.

[*La décennie d'un trentenaire*] En juillet 1743, par l'entremise de Madame de Broglie, Rousseau obtient une place de secrétaire d'ambassade à Venise, position plutôt flatteuse que le caractère arrogant de l'ambassadeur, Monsieur de Montaigu, rend vite intenable, d'où disputes et brouilles et retour à Paris dès l'automne 1744. Le bilan de ce séjour vénitien est déplorable, à l'exception cependant d'un éveil

prometteur à la musique italienne et d'une prise de conscience des disparités des conditions sociales de son siècle : le projet d'un grand ouvrage qui serait intitulé *Les institutions politiques* est dès lors en gestation, ce qui, plus tard, prendra la forme du fameux *Contrat social*. Réinstallé à Paris, Jean-Jacques reprend sa lutte pour la gloire tout en vivant modestement à partir de 1745 en compagnie d'une lingère, Thérèse Levasseur, jeune femme au joli regard, sans doute affectueuse, mais particulièrement inculte ; on sait que de ce concubinage naîtront cinq enfants déposés aux Enfants Trouvés. Beaucoup de controverses restent ouvertes quant aux raisons de cet abandon, et cela, du vivant même du philosophe : Voltaire, d'Holbach, Grimm et bien d'autres ne manqueront pas de l'attaquer, de multiplier les reproches. Il faut convenir que Jean-Jacques, dans ses *Confessions*, présente des justifications théoriques peu conciliables avec ce que pourrait être le ressenti même de la paternité ; alléguer au livre huit des *Confessions* les mœurs de l'époque ou présenter l'abandon de ses propres enfants comme un acte citoyen eu égard à ce que l'éducation publique est en mesure de leur assurer, autant d'arguments qui peuvent surprendre. Le souci d'éloigner radicalement ses enfants d'une belle-famille manifestement triviale, préoccupation évoquée au livre neuf, peut paraître plus recevable.

Durant ces quelques années qui font suite à l'épisode vénitien, Rousseau se prête des talents de compositeur ; son ballet héroïque, *Les Muses galantes*, est objet de railleries de la part du grand Rameau lorsqu'il en écoute certains extraits (1745) ; sollicité pour la création d'une comédie-ballet combinant une intrigue issue de *La Princesse de Navarre* de Voltaire et la musique de Rameau, Rousseau n'est même pas cité. Diderot, lui, saura apprécier les compétences de Rousseau dans le domaine musical, en effet, en 1749, il l'invitera à rédiger les articles concernant la musique de la future *Encyclopédie*.

De 1745 à 1751, briller dans cette ville où les égards se conquièrent dans les salons n'est guère facile pour un homme plutôt timide, attaché à une femme de condition extrêmement modeste. Cet homme, qui vient de dépasser la trentaine, doit se contenter d'une fonction de secrétaire couplée à celle de précepteur chez les Dupin, position subalterne qui lui permet cependant d'élargir le cercle de ses relations : Condillac, Grimm (qui fut longtemps son ami, de même que Diderot), d'Alembert, Madame d'Épinay l'apprécient, malgré ses maladresses ou son embarras dans l'art de converser.

Un événement va bouleverser la vie de cet homme qui, d'un côté se complâit dans une certaine simplicité, et de l'autre, aspire à la reconnaissance sociale, cet événement, c'est la fameuse « illumination de Vincennes ». En octobre 1749, Jean-Jacques rend visite à son ami Diderot, alors emprisonné à Vincennes pour avoir écrit *La lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*. C'est un marcheur tout imprégné d'une question lue dans le *Mercur de France* et posée par l'Académie de Dijon (« le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer ou corrompre les mœurs ? ») qui se présente à Diderot : « Ce que je me rappelle bien distinctement dans cette occasion, c'est qu'arrivant à Vincennes j'étais dans une agitation qui tenait du délire. Diderot l'aperçut : je lui en dis la cause et je lui lus la prosopopée de Fabricius, écrite en crayon sous un chêne. Il m'exhorta de donner essor à mes idées et de concourir au prix » (*Les Confessions*, livre huitième). Quoi qu'il en soit de la paternité de la thèse développée dans la réponse à la question de l'Académie dijonnaise (thèse qui aurait été suggérée par Diderot et consistant à nier les apports positifs des arts et des sciences), Rousseau, en juillet 1750, reçoit le 1^{er} prix ; son *Discours sur les sciences et les arts* est publié dès l'année suivante. Il est désormais reconnu dans les salons parisiens et vite célèbre au-delà même des frontières françaises. Cet homme qui jouit enfin de la notoriété en vantant la vie simple et rustique, agite les élites urbaines. Désireux de se conformer à l'idéal de liberté et de simplicité qu'il défend, il décide de se « réformer » lui-même en affichant un mode de vie ordinaire, copiant de la musique pour en tirer quelques petits revenus. Il est cependant difficile d'échapper à la configuration culturelle dont on est une émanation, même si l'on s'en défend.

[*Vers la pleine maturité*] L'intérêt de Rousseau pour la musique ne faiblit pas ; la teneur de ses échanges avec Grimm l'atteste. L'aisance dans la composition lui fait quelque peu défaut, il s'obstine cependant. Ainsi, le 18 octobre 1752, son *Devin du Village*, petit opéra d'un acte, est interprété devant le roi Louis XV et sa maîtresse, Madame de Pompadour. Le succès est manifeste. Dès le lendemain on ménage à Rousseau une présentation au roi qu'il n'honore point, se privant de la pension qu'on s'apprêtait à lui accorder : « Mr le duc d'Aumont me fit dire de me trouver au château le lendemain sur les onze heures, et qu'il me présenterait au Roi. M. de Cury, qui me fit ce message, ajouta qu'on croyait qu'il s'agissait d'une pension, et que le Roi voulait me l'annoncer lui-même. Croira-t-on que la nuit qui suivit une aussi brillante journée fut une nuit d'angoisse et de perplexité pour moi ?... Je me figurais devant le Roi, présenté à sa majesté, qui daignait s'arrêter et m'adresser la parole. C'était là qu'il fallait de la justesse et de la présence d'esprit pour répondre.

Ma maudite timidité, qui me trouble devant le moindre inconnu, m'aurait-elle quitté devant le Roi de France, ou m'aurait-elle permis de bien choisir à l'instant ce qu'il fallait dire ? Ce danger m'alarma, m'effraya, me fit frémir au point de me déterminer, à tout risque, de ne m'y pas exposer. » (*Les Confessions*, livre huitième).

Mêlé ensuite à « la querelle des Bouffons, Rousseau, en cette fin d'année 1752, travaille à la rédaction de sa *Lettre sur la musique française* ; son inclination pour la musique italienne, donc pour le primat de la mélodie, lui vaut à nouveau l'inimitié de Rameau.

Durant l'année 1754, Rousseau se lance dans la rédaction d'un discours en réponse à une question à nouveau proposée par l'Académie de Dijon : « Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes et si elle est autorisée par la Loi naturelle ? » Cette œuvre, communément intitulée *2nd Discours*, fit sensation ; elle sape tout un édifice culturel, notamment parce qu'elle vise à saisir les raisons selon lesquelles des hommes naturellement libres ont pu basculer dans une histoire qui les a tant corrompus et les tient en lisière au point d'avoir perdu toute indépendance. Les polémiques enflent, les lazzis de Voltaire se multiplient. Peu disposé à cautionner l'athéisme de certains encyclopédistes, porté par une conception exigeante de la vertu, Jean- Jacques abjure son catholicisme, fait un bref séjour à Genève, voulant redevenir « citoyen d'une cité libre » mais dès l'automne 1754, il est à nouveau à Paris. Sa pensée prend son envol politique. Elle est perçue comme l'expression d'un philosophe au tempérament bien différent de celui qui incite à hanter l'univers mondain des salons aristocratiques. En se demandant comment les inégalités ont pu apparaître alors que rien dans l'état originel de l'homme n'en indique la prédisposition, on doit bien en déduire que leur émergence est de nature sociale, et par là s'annonce un procès de toute organisation politico-sociale ; personne n'est dupe du procédé : à instruire ce procès dans une fresque qui peut sembler éloignée de son siècle, Rousseau est bien appréhendé comme celui qui menace la première des institutions sur laquelle repose un ordre social injuste, c'est-à-dire la propriété elle-même.

[*Fécondité intellectuelle et esseulement*] Désormais pèse sur lui une célébrité affectant son humeur, il se brouille avec la plupart de ses amis ; il passe pour un original, un être aux thèses provocatrices et à la mise elle-même insolite. Mme d'Epinaï, constante dans l'attachement à sa personne et d'une réelle délicatesse, lui propose de l'installer à proximité du château de la Chevrette, non loin de Montmorency, dans une charmante dépendance qu'on appelle « l'Ermitage ». Dans cette demeure paisible

où il est davantage à l'abri des curieux, il jouit de 1756 à 1757, de la tranquillité suffisante pour déployer une vive activité créatrice ; il poursuit la rédaction de son *Dictionnaire de la musique*, se confronte à Voltaire à travers sa *Lettre sur la Providence* et commence à réunir les matériaux de trois œuvres majeures, *l'Émile*, le *Contrat social* et la *Nouvelle Héloïse*. Les Encyclopédiste l'accusent de faire montre d'une solitude calculée ; une réplique du *Fils naturel*, drame de Diderot, où la méchanceté est associée à la solitude, froisse profondément l'ermite de la Chevrette Enfin, s'éprenant de Mme d'Houdetot, belle-sœur de Mme d'Épinay, Rousseau provoque l'agacement de celle-ci. Aussi est-il est sommé de quitter son « ermitage » en décembre 1757.

Grâce à un certain Joseph Mathas, procureur fiscal du prince de Condé, le philosophe peut louer à quelques lieues de la Chevrette, à Montmorency même, un logement fort simple, dit le « Petit Mont-Louis » (actuellement musée) où, durant quatre ans, il profite d'une relative quiétude lui permettant d'une part de rédiger une fameuse *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, d'autre part de mener à bien la rédaction et la publication de la *Nouvelle Héloïse* (1761), du *Contrat social* et de *l'Émile* (1762). Quoiqu'on ait pu dire de sa misanthropie et de ses effets sur son entourage, ce sont principalement certaines thèses de *l'Émile* et du *Contrat social* qui ont entraîné l'isolement du philosophe. *La Profession de foi du Vicaire Savoyard*, intégrée au livre IV de *l'Émile*, en prônant une religion strictement « naturelle », suscite la colère de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. Aussi *l'Émile* est-il mis à l'index en septembre 1762. Le *Contrat social*, en établissant la seule souveraineté du peuple et la loi comme expression de la volonté générale, irritent le Parlement de Paris et les titulaires de l'autorité politique genevoise ; l'ouvrage, publié en Hollande en cette même année 1762, ne peut entrer en France, est interdit de vente et brûlé à Genève. Rousseau est décrété de prise de corps ; il bénéficiera du seul appui du maréchal du Luxembourg (titulaire du fief de Montmorency où se trouve le Petit Mont-Louis) pour parvenir à s'éloigner du Petit Mont-Louis, quitter la France et se réfugier en Suisse.

[*L'errance d'un homme traqué*] Toute une littérature abonde à propos des huit années durant lesquelles le philosophe se dira persécuté, s'entretenant lui-même dans un climat mortifère dont les *Confessions* porteront manifestement la trace. D'abord réfugié à Motiers, localité suisse relevant de l'autorité du roi de Prusse, il connaît les douceurs d'une relative tranquillité pendant dix-huit mois ; les protestants de l'endroit lui font plutôt bon accueil ; l'anathème de l'archevêque de Paris n'entame point sa résolution : il lui répond par une lettre dénommée *Lettre à Christophe de*

Beaumont (parue en 1763 à Amsterdam) où les notions de péché originel et de miracles sont vivement contestées, ce qui, bien évidemment, ne contribue pas à calmer les dévots papistes ou –plus étonnant– à amoindrir l’acrimonie de certains pasteurs protestants genevois peu enclins à apprécier les audaces politiques du *Contrat social*. Voltaire souffle sur la braise en échauffant les ennemis de Rousseau, lequel, en outre, s’aliène le Petit Conseil de Genève (sorte de directoire qui tient le pouvoir) en publiant ses *Lettres de la Montagne* (1764) où il dénonce la mainmise de ce Petit Conseil au détriment du Conseil général, instance véritablement détentrice de la souveraineté du peuple mais, de fait, assujettie. A Motiers, la population, assurément manipulée par quelques affidés à la botte des ennemis du philosophe, lapide sa maison (sept. 1765). Il fuit ses détracteurs dans le canton de Berne et trouve refuge dans l’île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Biemme, lieu idyllique à ses yeux où, pendant six semaines, il goûte aux charmes d’une nature enchantée (ce qui inspirera la cinquième promenade des *Réveries du promeneur solitaire* : « On ne m’a laissé passer guère que deux mois dans cette île, mais j’y aurais passé deux ans, deux siècles, et toute l’éternité sans m’y ennuyer un moment... Je compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie »). On lui intimera l’ordre de quitter cet asile délicieux le 24 octobre. Après un rapide séjour à Paris où le prince de Conti l’assure de sa protection, il gagne l’Angleterre en janvier 1766, à l’invitation de David Hume. Très vite, du fait de ses hantises, voire de sa propension à déformer tout rapport à réalité, il se convainc de l’existence d’un complot dont Hume serait l’instigateur ; la mésentente entre les deux philosophes est telle que le retour en France – sous un faux nom – s’impose dès le mois de mai 1767. De 1767 à 1770, il erre ici et là, tantôt chez le prince de Conti, près de Gisors, tantôt en Dauphiné où, reprenant sa véritable identité, il se fixe dans une ferme isolée. Revenu à Paris le 24 juin 1770, il s’établit dans un garni, rue Plâtrière, où il reçoit peu ; un de ses rares amis, à l’époque, fut Bernardin de Saint-Pierre. Il vit à nouveau de son travail de copiste de partitions. Malgré sa pauvreté et ses maux physiques (maladie de la vessie), il continue d’écrire. En cette décennie où la plupart des penseurs des Lumières vantent la politique de la « Grande Catherine », il n’hésite pas à dénoncer la façon dont la Russie démantèle la Pologne dans ses *Considérations sur le gouvernement de la Pologne* : la voix de Rousseau est celle d’un homme libre s’exprimant volontiers à contre-courant de la pensée dominante.

Le locataire de la rue Plâtrière reste persuadé qu’un complot universel est ourdi contre lui, aussi est-il obsédé par l’élaboration d’écrits d’autojustification ; il se voue pleinement à la rédaction de ses *Confessions* et à celle d’une série de *Dialogues Rousseau*

jugé de Jean Jacques (entre 1772 et 1776), exactement, trois entretiens entre « un Français » et Rousseau lui-même; ces dialogues ont donné lieu à des supputations diverses (le philosophe Michel Foucault s'en fera l'écho dans une introduction à une édition de 1962) : quel Rousseau parle de Jean-Jacques ? Tourmenté à l'excès par l'aiguillon de la justification, Rousseau se rendra un jour de l'hiver 1776 à Notre-Dame pour tenter de déposer le manuscrit des *Dialogues* sur la table sacrée de l'autel ; les grilles étant closes, il échoue, et, dans son abattement, il en vient à supposer que « le Ciel » lui-même « concourt à son iniquité ». Dépité, il cède à l'extravagance le portant à remettre aux anonymes croisés dans Paris un petit « billet circulaire adressé à la Nation française », ressemblant à un prospectus dont il fait lui-même plusieurs copies ; l'entête était la suivante : « A tout Français aimant la justice et la vérité ». Cette campagne ne rencontra aucun succès.

[*L'ultime apaisement*] Le 24 octobre 1776, il est renversé à Ménilmontant par « un gros chien danois qui, s'élançant à toutes jambes devant un carrosse n'eut pas même le temps de retenir sa course ou de se détourner quand il m'aperçut » (2^{ème} Promenade, *Les Réveries du promeneur solitaire*). Une fois rétabli, il reprend la rédaction de ses promenades, rédaction amorcée juste avant l'accident. Il semble que ce tragique événement l'ait conduit à stimuler un désir d'apaisement ; il se désintéresse de ses ennemis, se tourne vers la nature et trouve grand plaisir à « herboriser » à nouveau, plaisir dont il était déjà friand lorsqu'il flânait dans la vallée de Montmorency. Le 20 mai 1778, le marquis de Girardin, grand admirateur de Rousseau (on a dit qu'il conçut l'aménagement de son parc à l'aune des ornements végétaux du domaine de Clarens, dans la *Nouvelle Héloïse*) lui offre l'hospitalité dans son château d'Ermenonville. Le 2 juillet 1778 Jean-Jacques Rousseau meurt brutalement chez son hôte à onze heures du matin. Le marquis le fait inhumer sur l'île des peupliers, il y reposera jusqu'au 11 octobre 1794, jour de la translation de sa dépouille au Panthéon. Les révolutionnaires ont voulu honorer l'auteur du *Contrat Social*, œuvre qui n'a cessé de les inspirer dans leur volonté de fonder un ordre nouveau.

Jean-François RIAUX

Docteur ès Lettres, université de Paris Sorbonne